

Les perles de la PFR

Morceaux choisis

Administration :

« J'ai le regret de ne pouvoir satisfaire votre demande sur ce point »

Commentaires de FO :

Le contraire nous eusses étonnés !!

Agent

« Je ne peux considérer cette décision autrement que comme une sanction déguisée sous couvert de textes administratifs *très largement interprétés.* »

Commentaire de FO :

Effectivement, chaque région ou service a sa propre grille d'interprétation de la circulaire PFR créant des inégalités de traitement totalement révoltantes entre les agents.

Agent :

« en novembre 2011, c'est vous, M. le directeur qui m'avez notifié le coefficient de ma part fonction. Comment est-il possible qu'en 2011 mes fonctions relevaient bien d'une entité de niveau 1, et qu'en 2012, sans que rien n'ait été modifié, mes fonctions ne relèvent plus de cette catégorie et soient reléguées au niveau inférieur. Je vous saurais gré de bien vouloir m'expliquer ce retournement de situation »

Commentaire de FO :

C'est inacceptable, les agents sont-ils des pions, victimes de décisions arbitraires qui

les pénalisent financièrement ? Ou peut-être que M. le directeur a subi entre 2011 et 2012 une surprenante perte de mémoire ?

Agent :

« bien que toujours opposé aux primes individualisées pour leur effet d'émulation¹ ne favorisant pas le travail collectif, je m'étais efforcé d'en comprendre les règles et en particulier la dernière : LA Prime de Fonctions et de résultats.

¹ Étymologie : du latin aemulatio (« émulation », « rivalité », « jalousie »)

« j'ai toujours considéré que créer l'émulation, c'est exciter les enfants les uns contre les autres ». La vie en fleur, Anatole France

« le rang d'aîné qu'avait le dauphin et la faveur du roi qu'avait le duc d'Orléans faisaient entre eux une sorte d'émulation qui allait jusqu'à la haine » la princesse de Clève, Madame de Lafayette.

Commentaire de FO :

Assurément¹

¹ Étymologie : L'ancienne langue a deux adverbes asseurement et assurement

« Les plus grands ouvrages de l'esprit humain (comme la PFR par exemple !) sont très assurément les moins parfaits »

Agent :

Il convient de vous informer, Monsieur le directeur, de mon grand étonnement à la

S.A.C.D.D

lecture de la notification 2012 : j'avais changé de fonction sans avoir été informé !!! A cette nouvelle, je m'empressais d'en aviser mon supérieur hiérarchique, qui tout aussi ignorant que moi de cette affaire, continuait comme si de rien était, à me confier les missions précédemment exigées. »

Commentaire de FO :

Encore une direction frappée d'amnésie !

Agent :

« Pourquoi tant d'investissement dans un dispositif que les caprices du responsable de notre zone de gouvernance peuvent balayer d'un revers de main sans tenir compte de votre intervention, monsieur le directeur ? »

Commentaire de FO :

L'exercice de l'harmonisation est effectivement floué, la PFR s'appliquant avec un budget plus que contraint, Le DREAL, sa majesté toute puissante, peut se permettre de modifier des coefficients !

Agent :

« je désire que soit appliqué le principe de l'équité de traitement entre les agents du MEDDE et les agents du MAAP qui dans une même unité effectuent les mêmes tâches. En effet, l'impartialité administrative justifie un même niveau de cotation pour des postes identiques »

Commentaire de FO :

apparemment non !!!

Avec un certain toupet proche du dédain, l'administration parvient à expliquer que de toute façon c'est comme ça !

Réponse de l'administration « il n'est pas opportun de comparer aussi directement que vous le faites les coefficients des

agents relevant de différents ministères même s'ils opèrent dans un même service. Ceci est peut être regrettable mais constitue une réalité incontournable dans la gestion des effectifs de notre institution »

Commentaire de FO :

Peut-être est-il temps d'y remédier !!

Pour la Part résultats, certaines directions créent des règles dans la règle. Ainsi, les élus Force Ouvrière ont pu découvrir des formules savantes plus communément appelées « usines à gaz » et qui entraînent des déflations en matière de droits (il fallait le faire avec la PFR et bien ils y sont parvenus!!)

- démarrage de tous les agents à un coefficient de 2,1 (hors situation particulière) auquel a été ajouté une majoration de 0,1 pour les agents proposés à + de 0,1 et à + de 0,2 pour les agents proposés à ++. Les propositions étant recueillies préalablement auprès des chefs de service.
- 1ère année du corps 1,6
- 1ère année de grade ou 2ème année de corps 1,9
- 2ème année de grade ou 3ème année de corps 2,2

Commentaire de FO :

$ax^2 + bx + c =$ le montant maximum PFR alloué à un agent

si delta est égal à la manière de servir, il existe deux relations entre la racine carrée des objectifs atteints et ax^2 . Alors, si et seulement si, votre coefficient part résultat sera au moins égal à la factorisation de l'équation entretien professionnel + supérieur hiérarchique. CQFD

Quelqu'un a-t-il trouvé le mode d'emploi ?



Bulletin d'adhésion

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.
Je souhaite adhérer au syndicat FORCE OUVRIERE PETULTEM.

NOM : PRENOM :

SERVICE :

INM (indice net majoré) :

ADRESSE :

TELEPHONE :

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous

SN FO-PETULTEM

MEDDE - METL - Plot I - Arche de la Défense - Colline Sud – 30, Passage de l'arche
92055 - Paris La Défense Cedex 04

Désormais la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt en lieu et place de la réduction d'impôt sur les cotisations . En effet, tous les salariés, même non imposables, bénéficieront de ce crédit d'impôt pour les cotisations syndicales.